



## UN MOIS APRES, L'ACTION CITOYENNE CONTINUE ...

publié le 12/02/2015

Le 8 janvier, comme dans tous les collèges de France, les élèves accompagnés de tous les personnels ont observé dans la cour de l'établissement une minute de silence. Cette minute a été précédée d'une courte allocution du principal, Mr Caillier, marquant la gravité du moment mais aussi rappelant les valeurs de la République auxquelles nous sommes tous profondément attachés : Démocratie, liberté, égalité et bien sûr laïcité. Ce moment empreint de solennité et d'émotion a été respecté par tous sans aucun incident.

Toute la journée du 8 janvier, les professeurs dans leurs classes ont répondu du mieux possible aux inquiétudes et aux questions des élèves. Ils ont tenté de reprendre avec eux les faits afin de lever toute ambiguïté et surtout, ont tenu à expliquer les raisons de la minute de silence.

L'actualité aidant, et les questions des élèves étant encore très nombreuses la semaine suivante, beaucoup d'enseignants, documents à l'appui, ont reparlé avec leurs élèves des faits mais aussi de leurs conséquences. Cette fois, de façon plus didactique.

Certains élèves, spontanément, ont montré des dessins qu'ils avaient faits suite aux attentats ; l'idée de mettre à leur disposition un espace d'expression a rapidement jailli. Depuis un mois, le CDI est devenu "le mur d'expression" ; plus d'une centaine de dessins et de textes ont déjà été affichés. Mme Ropéro, notre documentaliste, a donné un second souffle à ce mouvement en souhaitant organiser un vote. Jusqu'à la fin de la semaine, tous les élèves et personnels sont invités à venir au CDI et à choisir 5 productions. Les 5 productions les plus nommées seront ensuite envoyées au journal "Charlie hebdo".

L'action va continuer ; avec le mois de mars, la semaine de la presse à l'école sera encore une fois l'occasion de reparler de la liberté de la presse et de la liberté en général !

### Portfolio

